

# Congrès AFSP 2009

## Section thématique 43

### Les « sciences » dans l'Etat : perspectives comparées

#### Axe 1

#### *Traduction, recodage et implémentation des concepts*

**Jérémy Clairat (Institut d'Etudes Politique de Grenoble)**

**jeremy.clairat@gmail.com**

### **L'Académie dans l'arène : les enjeux de l'exercice de l'économie comme « science de gouvernement » au Conseil d'analyse économique.**

*« Avec Platon commence un grand mythe occidental : qu'il y ait antinomie entre savoir et pouvoir [...] Là où savoir et science se trouvent dans leur vérité pure, il ne peut y avoir de pouvoir politique. Ce grand mythe doit être liquidé [...] Derrière tout savoir, derrière toute connaissance, ce qui est en jeu, c'est une lutte de pouvoir. Le pouvoir politique n'est pas absent du savoir, il est tramé avec le savoir »*  
Michel Foucault<sup>1</sup>

Si les mots ne sont pas toujours les mêmes pour en parler, les rapports entre « le savoir et le pouvoir » (M. Foucault, 2004), le « savant et le politique » (M. Weber, 1963), ou entre les scientifiques et les « décideurs » (Habermas, 2000), n'ont cessé et ne cessent de poser problème, suscitant un intérêt renouvelé de la recherche en sciences sociales aujourd'hui dans différents domaines (sociologie des sciences de gouvernement<sup>2</sup>, analyse des politiques publiques<sup>3</sup>, sociologie des controverses socio-techniques<sup>4</sup>, sociologie de l'expertise<sup>5</sup>). Max Weber a posé les bases de cette relation en montrant que l'activité scientifique doit être clairement séparée de l'activité politique, car la science ne peut pas prétendre dicter une politique qui serait celle de la raison : « Se faire le champion de convictions pratiques 'au nom de la science' [...] est en principe absurde »<sup>6</sup>. Habermas définira cette façon de voir comme le « modèle décisionniste » (car les politiques *décident* de manière arbitraire, indépendamment des avis des scientifiques), auquel il oppose de manière idéal-typique le modèle « technocratique » où, inversement,

---

<sup>1</sup> Foucault M., 2004, *Philosophie. Anthologie établie et présentée par Arnold Davidson et Frédéric Gros*, Paris, Gallimard, 2004, pp. 447-448.

<sup>2</sup> Ihl O., Kaluszynski M., Pollet G., (dir.), (2003), *Les Sciences de gouvernement*, Paris, Economica, coll. Etudes Politiques ; Payre R., Vanneuville R., (2003), « "Les habits savants du politique" ». Des mises en forme savante du politique à la formation des sciences de gouvernement », in *La Revue française de science politique*, n°53 (2), avril 2003.

<sup>3</sup> Barthe Y., *La Mise en politique des déchets nucléaires*, Paris, thèse de l'Ecole des Mines de Paris, 2000 ; Dumoulin L., La Branche S., Robert C., Warin P., (dir.), *Le recours aux experts. Raisons et usages politiques*, Grenoble, PUG, collection Symposium, 2005 ; Ihl O., (dir.), (2006), *Les Sciences de l'action publiques*, Grenoble, PUG ; Dubois V., Dulong D. (dir.), *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1999.

<sup>4</sup> Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 2001 ; Chateauraynaud F., Torny D., *Les Sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Editions de l'EHESS, 1999 ; Latour B., *La science en action*, Paris, La Découverte, 2005, première édition 1989.

<sup>5</sup> Dumoulin L., *L'expert dans la justice. De la genèse d'une figure à ses usages*, Paris, Economica, 2007 ; Fischer F., *Technocracy and the politics of expertise*, London, Sage Publications, 1990 ; Jacob S., Genard J.-L. (dir.), *Expertise et action publique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2004 ; Sapiro G., « Modèles d'intervention politique des intellectuels, le cas français » in *Actes de la recherches en sciences sociales*, n° 176-177, mars 2009, pp. 8-31 ; Roqueplo P., *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Paris, Inra Editions, 1996 ; Trepos J.-Y., *La sociologie de l'expertise*, Paris, PUF, 1996.

<sup>6</sup> Weber M., *Le Savant et le politique*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1963, édition originale 1919, p. 105.

« le politique devient l'organe d'exécution d'une intelligentsia scientifique »<sup>7</sup>. L'opposition entre le savant et le politique postulée par Max Weber et Jürgen Habermas doit pourtant laisser place selon nous à une réflexion qui ambitionne de penser les « interrelations critiques » entre le savoir et le pouvoir, c'est-à-dire, d'une certaine manière, explorer empiriquement ce que veut dire le « modèle pragmatique »<sup>8</sup> habermassien (dont la définition décrit assez bien le fonctionnement du Conseil d'Analyse Economique<sup>9</sup>), ou, pour le dire avec les mots de Michel Foucault cité en préambule, explorer comment le pouvoir « est tramé » avec le savoir. Pour ce dernier en effet, savoir et pouvoir sont inextricablement mêlés, derrière tout savoir il y a une lutte de pouvoirs, derrière tout pouvoir il y a une lutte de savoirs. Si on utilisait la terminologie de Pierre Bourdieu, on pourrait dire que le champ politique est « ambiguë », il est le « lieu d'une concurrence pour la pouvoir » *en même temps* qu'il est « lieu d'une concurrence pour la vérité (notamment sur le monde social) »<sup>10</sup>. Dans le cadre de cette communication, nous souhaitons ainsi étudier plus précisément, à partir du cas situé des membres du Conseil d'analyse économique (CAE), la manière dont le savoir *économique* élevé ici au rang de « science de gouvernement » se trame et se tisse en pratique avec le politique, étudier l'alliage spécifique qui se constitue dans ce lieu particulier où des économistes universitaires se rencontrent pour discuter et émettre des recommandations censées éclairer le pouvoir dans sa prise de décision.

La science économique, ou « l'économie politique » telle qu'on la nommait plus communément autrefois, est en effet de notre point de vue un objet privilégié pour aborder cette question des rapports entre le savoir et le pouvoir car la question du politique, littéralement, « crève les yeux » dans cette discipline, à tel point qu'elle est souvent occultée, invisible, dans les approches dominantes en économie. Historiquement tout d'abord, l'économie politique se constitue dans sa forme moderne parallèlement au mouvement des « sciences camérales » qui marque au XVII<sup>e</sup> siècle un « tournant » dans la gouvernementalité des hommes et des choses (Foucault, 2004 ; Ihl, Kaluszynski, Pollet, 2003 ; Sennelart, 1995) : pour conduire les peuples, il faut saisir la réalité économique et sociale du pays. On dénombre, on recense, on mesure, car « gouverner », désormais, c'est se draper dans les évidences de l'objectivité « scientifique ». Les « sciences » de la statistique et de la finance notamment prennent leur essor pendant cette période charnière (Desrosières 1993 ; Perrot 1992). D'un point de vue philosophique ensuite, Pierre Rosanvallon (1999) a montré combien la science économique en constitution est marquée dès l'origine par son ambition de régulation de la société. L'économie politique telle que l'a formulée Adam Smith « doit d'abord être comprise comme une réponse aux problèmes non résolus par les théoriciens politiques du contrat social »<sup>11</sup>, le marché étant selon Rosanvallon une construction politique capable de résoudre le dilemme de l'institution et de la régulation du social. Dans son objet enfin, comme le rappelle Jacques Généreux, cette science est « par nature politique : la rareté, que la plupart d'entre nous considèrent comme le phénomène fondateur du problème économique, se trouve être aussi fondateur du problème politique »<sup>12</sup>. Les théorèmes et scolies de cette discipline académique ne traitent en effet ni plus ni moins que du conflit qui porte sur la production et la répartition des ressources matérielles de la Cité.

---

<sup>7</sup> Habermas, *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Payot, traduit de l'allemand par Ladmiral J-R., 2000, édition originale 1968, p. 100. Pour une analyse des trois modèles d'Habermas, cf. Restier-Melleray C., 1990, « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », in *La Revue française de science politique*, vol.40, n°4, pp. 546-585.

<sup>8</sup> « Dans le cadre du modèle pragmatique, la stricte séparation entre les fonctions de l'expert spécialisé d'une part et celles du politique d'autre part fait place à une interrelation critique [...] Ni le spécialiste n'est devenu souverain par rapport aux politiciens qui, si l'on en croit le modèle technocratique, seraient en réalité rigoureusement soumis à la contrainte objective des faits et n'auraient plus qu'une possibilité de décision tout à fait fictive ; ni ces derniers ne conservent en dehors des secteurs de la pratique où la rationalisation s'est imposée un domaine réservé tel que les questions pratiques continueraient à devoir y être tranchées par des actes d'arbitrage volontaire, comme l'admet le modèle décisionniste », Habermas, *op. cit.*, pp. 106-107.

<sup>9</sup> Dans le modèle pragmatique en effet, « une certaine forme de communication réciproque [est] à la fois possible et nécessaire, de sorte que d'un côté les experts scientifiques “conseillent” les instances qui prennent les décisions et qu'inversement les politiques “passent commande” aux savants en fonction des besoins de la pratique » (Habermas, *op. cit.*, p. 107) ce qui décrit assez bien le fonctionnement du CAE.

<sup>10</sup> Bourdieu P., « Science, politique et sciences sociales », in *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°141-142, mars 2002, p. 9.

<sup>11</sup> Rosanvallon P., *Le Capitalisme utopique. Histoire de l'idée de marché*, Paris, Edition du Seuil, 1999, p. II. (Première édition en 1979).

<sup>12</sup> Généreux J., « De la science économique à la science humaine », in *L'Économie Politique*, n°9, 1<sup>er</sup> trimestre 2001, p. 19.

A cet égard, il n'est pas étonnant de remarquer que, depuis les premiers fondateurs de la discipline, les économistes « sont des conseillers d'Etat, des amis du souverain, qui entendent l'aviser sur la meilleure façon de faire croître la richesse nationale »<sup>13</sup>. (Fourquet, 1980 ; Le Van Lemesle, 2004). Des économistes au cœur du pouvoir : telle est précisément l'image que renvoie le Conseil d'analyse économique aux yeux du profane. En effet, cette institution créée en 1997 à l'initiative de Lionel Jospin et de son conseiller économique Pierre-Alain Muet semble institutionnaliser un rapport entre le monde de la décision publique et le monde de la réflexion scientifique. Réunissant en théorie les meilleurs économistes auprès du pouvoir, ce « conseil de sages »<sup>14</sup> produit des rapports destinés à éclairer la décision publique en fournissant d'une part aux décideurs un état des lieux de la connaissance économique la plus actuelle sur un sujet et d'autre part un ensemble de recommandations concrètes. « Les économistes n'ont pas seulement vocation à comprendre les problèmes, mais aussi à proposer des solutions pour les résoudre »<sup>15</sup>. Cette phrase de Lionel Jospin prononcée lors du discours d'ouverture du Conseil d'analyse économique résume bien la logique profonde de l'institution: « le passage au CAE, c'est le passage à la proposition [...] le professeur doit proposer des changements »<sup>16</sup>. Situés à l'intersection de l'académie scientifique et de l'arène politique, de la connaissance et de l'action, les membres du CAE constituent dès lors un objet d'étude privilégié pour analyser ce que devient dans la pratique une science « dans » l'Etat, autrement dit pour étudier ce que veut dire concrètement l'économie lorsqu'elle est élevée au rang de « science de gouvernement ».

S'appuyant sur un travail de thèse en cours, cette communication repose sur l'analyse de vingt entretiens semi-directifs avec les membres du CAE (sur un total de plus de quarante entretiens<sup>17</sup>). Nous aurons un usage « compréhensif »<sup>18</sup> des entretiens (Pinson, Sala Pala, 2007) en cela que nous n'hésiterons pas à restituer dans la longueur les échanges que nous avons eu afin de faire « entendre » la parole de ces économistes, afin de « donner à voir ce que peut être une prise de position depuis une position sociale particulière » (Laurens, 2007). La pratique de l'économie comme science de gouvernement est en effet l'objet d'appropriations différenciées : en fonction de leur parcours professionnel, de leurs appartenances théoriques, ou de leur profil social, les économistes ne vivent pas de la même façon les contraintes qui sont liés au mode de fonctionnement du CAE. L'importation d'un savoir académique au sein d'une instance qui doit émettre des recommandations ne va pas de soi. Parler « d'économie comme science de gouvernement » est donc problématique, parle-t-on d'une science économique dont les modèles sont construits en amont au sein du champ académique et dont les conclusions sont importés et translatés dans le champ politique, la science économique devenant « science de gouvernement » uniquement parce qu'elle est « utilisée » par le gouvernement, ou bien parle-t-on d'un corps de savoirs nouveau qui se

<sup>13</sup> Fourquet F., *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du Plan*, Paris, Encre édition Recherches, 1980, p. 6. Il écrit plus loin : « Tous nos auteurs, sans exception, sont donneurs de conseils, se mettent à la place du Prince et aspirent à commander son esprit. Montchrétien dédie son *Traité d'économie politique* à la reine et au roi, Boisguilbert brûle d'être entendu par Louis XIV, Vauban s'adresse directement à ce même monarque, Quesnay veut à tout prix faire lire son tableau économique par Louis XV et imagine l'astuce de lui faire imprimer à titre d'amusement. Ce rapport au prince est l'essence de la position subjective de l'intellectuel ». *Idem*, p.384.

<sup>14</sup> Selon Myriam Bachir, un comité de sage est en effet un conseil où « les membres sont investis d'un rôle, d'un pouvoir d'avis, destiné à préparer ou à éclairer les choix publics, la formation ou la révision de lois. L'avis du sage, généralement publié et remis à l'autorité qui l'a sollicité n'a, en droit ou en principe, d'autre valeur que consultative ». Bachir-Benlahsen M., *Sagesse et politique. L'impact des comités de sage sur les modes d'action et de légitimation politiques*, thèse pour le doctorat en science politique dirigée par Chevallier J., Université de Picardie Jules Verne, 1995, p. 6. Voir aussi : Memmi D., *Les gardiens du corps : dix ans de magistère bioéthique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996.

<sup>15</sup> Jospin L., Discours d'ouverture de Lionel Jospin pour l'installation du Conseil d'analyse économique, Salle du Conseil, Hôtel de Matignon, le 24 juillet 1997 à 18 heures :

< [http://www.archives.premier-ministre.gouv.fr/jospin\\_version2/PM/CAE/DISCOURS.HTM](http://www.archives.premier-ministre.gouv.fr/jospin_version2/PM/CAE/DISCOURS.HTM)>

<sup>16</sup> Entretien n°1 avec un économiste de banque.

<sup>17</sup> Vingt entretiens sur les quarante deux réalisés pour le moment sont exploitables et exploités dans le cadre de cette communication car le travail de retranscription n'a pas été achevé pour l'ensemble du corpus.

<sup>18</sup> « Parce qu'ils ont un rôle clé dans l'élaboration d'un réseau d'hypothèses, les entretiens ont valeur de preuve plus que d'illustration, ce qui tend à plaider pour la restitution de nombreux extraits d'entretiens au fur et à mesure que les hypothèses sont présentées et discutées. Cette stratégie de restitution est celle qui rend compte le plus précisément des représentations des acteurs, qui permet au lecteur "d'entendre" les acteurs mais aussi de contrôler les interprétations du chercheur et éventuellement de déceler ses "sur-interprétations" », Pinson G., Sala Pala V., « Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? », in *Revue Française de Science Politique*, vol. 57 n°5, 2007.

construit au contact du gouvernement, à l'intérieur d'un espace-frontière mixte intégrant les logiques du savant et du politique, « une science de gouvernement » qui définit ses contours et ses caractéristiques dans le mouvement même de son déploiement ? David Colander parle de « l'art » de la politique économique pour définir cette économie politique qui est concernée avant tout par l'exigence d'expertise orienté par l'action et « la recherche de solutions réelles à des problèmes réels » (« it concerns real-world solutions to real-worlds problems », Colander, 2001, p. 29)<sup>19</sup>. Conceptuellement, de manière idéal-typique, nous pourrions ainsi opposer le modèle de « l'importation exogène académique » au modèle de la « création endogène hybride ». Dans le premier modèle, les savoirs sont construits par des scientifiques « purs » dans le champ académique, ou du moins selon des règles propres à ce champ qui est orienté par la recherche de connaissances, et sont ensuite importés dans le champ politique ; dans le second, les savoirs sont construits par des économistes « impurs » dans un espace intermédiaire orienté par la recherche de solutions viable pour l'action politique. Dans le premier cas, c'est *l'usage* exogène par les politiques des conclusions issues du champ académique qui font de la science économique une « science de gouvernement » ; dans le second cas, c'est la *pratique* endogène d'un « art de la politique économique » par des économistes aux profils divers qui construit une « science de gouvernement » spécifique, un alliage inédit qui se constitue dans le mouvement même de son déploiement à la frontière de la connaissance et de l'action.

Nous reviendrons dans un premier temps sur le contexte de création du CAE pour décrire rapidement la genèse des ambiguïtés originelles qui le constituent. « Meilleur séminaire académique français » pour certains, nous analyserons pourtant dans un deuxième temps l'ensemble des contraintes qui caractérisent et constituent l'espace borné dans lequel peut se déployer l'exercice de l'expertise économique. Nous étudierons pour finir la manière dont les membres du CAE jouent à l'intérieur de cet espace hybride, comment ils s'approprient les contraintes propres à l'exercice de la recommandation. Si certains se sentent « comme des poissons dans l'eau », d'autres sont progressivement marginalisés : ici se joue en fait des oppositions sur la définition légitime du « bon » économiste de gouvernement.

### ***Ambitions originelles et premières ambiguïtés : le « meilleur séminaire académique français » au contact du pouvoir ?***

Créé par le décret n° 97-766 du 22 juillet 1997, le Conseil d'analyse économique naît à l'initiative de Lionel Jospin, alors Premier Ministre, et de Pierre-Alain Muet, conseiller économique au cabinet du Premier Ministre et premier président délégué du CAE entre 1997 et 2001. Il regroupe une trentaine d'économistes de sensibilités diverses nommés à titre personnel, qui sont renouvelés tous les deux ans, et six membres de droit<sup>20</sup>. Dès sa naissance, il ambitionne d'apporter une expertise scientifique et pluraliste aux politiques. Le conseil est orienté autour de la production de rapports, signés par des auteurs individuels et non par le CAE de manière collective<sup>21</sup>, rapports qui éclairent la décision en matière de politique économique en travaillant bien en amont de celle-ci, à la fois en établissant un état des lieux sur un sujet particulier et en proposant un ensemble de recommandations. Le CAE produit environ un rapport tous les deux mois. Les rapports sont préparés par un ou plusieurs de ses membres, avec l'appui ou non d'un groupe de travail, et sont discutés lors d'une réunion plénière entre les membres avant d'être présenté officiellement au Premier ministre (ou un ministre concerné par le sujet) lors d'une seconde séance plénière.

Le pluralisme des membres, sélectionnés pour leur compétence professionnelle, et la publicisation des rapports donnent au CAE un air de séminaire scientifique, élitiste, guidé par le débat, et « ouvert » sur

---

<sup>19</sup> Pour cet économiste américain, « the art of economics institutional and historical information ». It « requires knowledge of institutions, of social, political and historical phenomena, and the ability to use available data in a reasonable way in discussing real-world economic issues ». Colander D., *The Lost Art of Economics : Essays on Economics and the Economic Profession*, Northampton, E. Elgar, 2001, p. 23)

<sup>20</sup> Le Directeur général de l'Insee, le Directeur de la DARES (Ministère de l'économie et des finances), le Directeur de la DREES (Ministère du travail), le Directeur des politiques économique à la DGTPE (anciennement la « Direction de la Prévision » au Ministère de l'économie et des finances), le Directeur général du Centre d'analyse stratégique depuis 2006 (qui a remplacé le Commissaire général au Plan) et le Président délégué du Conseil d'analyse de la société (depuis 2004).

<sup>21</sup> « Les opinions exprimées dans les rapports du CAE sont celles de leurs auteurs et n'engagent ni le Conseil, ni le président délégué, ni bien entendu le Premier ministre » peut-on lire ainsi sur la page de présentation du CAE sur le site officiel.

la société. Ces deux caractéristiques toutefois n'ont pas été adoptées naturellement. Créer auprès du Premier Ministre un conseil pluraliste dont les rapports sont rendus publics, cela ne va pas du tout de soi. En nous basant sur les entretiens réalisés avec les individus qui sont à l'origine du CAE, nous allons décrire de manière plus détaillée les ambiguïtés originelles qui caractérisent et façonnent le CAE dès le départ, au moment où ses créateurs cherchent à donner une forme concrète à cette institution originale à l'intersection du cabinet politique et du séminaire scientifique.

« J'ai pris soin de composer ce Conseil de façon à tenir compte de toutes les sensibilités. Le Conseil d'analyse économique est pluraliste. C'est là un de ses atouts principaux, auquel je suis très attaché »<sup>22</sup> : comme le montre cette phrase prononcée par Lionel Jospin pour son discours d'ouverture, le pluralisme des approches est clairement revendiqué comme une force du Conseil. Pierre-Alain Muet affirmait lui aussi dans un entretien accordé à la revue *l'Économie politique* en 1999 cette volonté d'avoir « un éclairage le plus complet possible des différentes alternatives », « de connaître l'état de la réflexion dans toute sa diversité », car « Lionel Jospin aime qu'on lui laisse le choix politique, qu'on lui présente plusieurs solutions »<sup>23</sup>. Un économiste présent dès 1997 témoigne ainsi : « *au début les espoirs de Jospin étaient considérables : "est-ce qu'il faut que je relance par les salaires ? Faites moi le diagnostic parce que je n'ai pas confiance dans les diagnostics que je trouve dans mes dossiers !"* » (Entretien n°2). Cette caractéristique rapproche le CAE du séminaire scientifique, ce qui était l'une des ambitions de départ<sup>24</sup>, mais cela n'allait pas de soi dans le champ des institutions d'expertises étatiques : soit les experts étaient proches du pouvoir, auquel cas le pluralisme n'était pas une caractéristique revendiquée (la Direction de la Prévision au Ministère de l'économie et des finances ou les conseillers économiques du cabinet du Premier Ministre illustrent ce cas<sup>25</sup>), soit le pluralisme des contributions était reconnue, mais elles n'étaient pas aussi proches du Premier Ministre et de son cabinet, comme l'illustre le Commissariat général au Plan, dont les services économiques avaient d'ailleurs été fortement affaiblies sous la direction d'Henri Guaino. Parce que ça n'allait pas de soi, Pierre-Alain Muet a longuement consulté les économistes classés à droite pour trouver la formule qui permettrait de les faire venir : « *J'ai voulu que des économistes très libéraux y soit. J'ai demandé à Gérard Maarek que je connaissais, très bon économiste, qui dirigeait à l'époque ce qui était l'ancêtre de Rexecode, d'y être. J'ai voulu que Jean-Jacques Rosa qui était à l'époque celui qui animait l'économie au Figaro et qui était un ultralibéral [...] J'ai surtout consulté des économistes de l'opposition, c'est-à-dire ceux que je savais de droite, et je*

---

<sup>22</sup> Jospin L., Discours d'ouverture de Lionel Jospin pour l'installation du Conseil d'analyse économique, Salle du Conseil, Hôtel de Matignon, le 24 juillet 1997 à 18 heures :

< [http://www.archives.premier-ministre.gouv.fr/jospin\\_version2/PM/CAE/DISCOURS.HTM](http://www.archives.premier-ministre.gouv.fr/jospin_version2/PM/CAE/DISCOURS.HTM)>

<sup>23</sup> Muet P.A., « Le Conseil d'analyse économique ou l'anti-consensus », in *L'Économie Politique*, n°1, 1<sup>er</sup> trimestre 1999, p. 12.

<sup>24</sup> « *Je crois qu'au départ il y avait probablement cette idée que face à ce discours OCDE/FMI/Banque Mondiale, c'était important pour le pouvoir de s'appuyer sur une scientificité économique, pour montrer que ce n'était pas un volontarisme archaïque ou je ne sais trop quoi, mais qu'au contraire il y avait une communauté d'économistes qui alimentait une stratégie différente. Muet par exemple attachait énormément d'importance à la confrontation avec les gens de l'OCDE ou du FMI ou de la Banque Mondiale. [...] Il tenait beaucoup à s'affronter avec eux sur le plan scientifico-technique, et ne pas apparaître simplement comme des idéologues dépassés* » (Entretien n°3 avec un membre du CAE dès sa création).

<sup>25</sup> Comme l'illustre cet extrait d'un entretien avec un ancien membre de la Direction de la prévision et du CAE : « *La différence c'est que la Direction de la prévision travaille pour le ministre des finances directement. Ils sont donc complètement... (hésitations) Si vous voulez... Ils se consacrent entièrement aux demandes du cabinet du ministre des finances. Par ailleurs toutes leurs contributions, leurs notes, leurs travaux, sont confidentiels [...] Mais tout ça si vous voulez c'est très... (hésitant) surveillé, (se reprenant) enfin si vous voulez tout ce qui sort du MINEFI a été validé par le cabinet. Donc la DP travaille exclusivement pour le cabinet et le ministre des finances. [...] Ils travaillent vraiment dans une optique de court terme, pour les affaires courantes. Ici au CAE on a des méthodes de travail différentes. Nous ne sommes pas une administration. Ce sont des membres libres qui consacrent un peu de leur temps. [...] Ensuite, nos rapports finissent par être rendus publics, et ils sont libres surtout* ».

- Question : « *C'est-à-dire que ce ne serait pas libre dans la Direction de la prévision ?* »

- Ben si mais heu... (hésitations) Comment dire... Enfin... Les avis sont libres à la DP mais ce sont souvent des avis assez techniques. Pas toujours mais... Disons qu'on va répondre à une question directe du ministre des finances. Rarement la DP va d'elle-même faire des recommandations de politique économique au ministre des finances. Elle va en faire mais en réponse vraiment à des commandes très précises, alors qu'ici on va faire des recommandations de politique économique, mais sur des thèmes plus larges, en exprimant des points de vue plus... (hésitations) disons plus libres, plus variés, et pas forcément en réponse directe à des sujets d'actualités brûlants » (Entretien n°4)

*voulais savoir quelles étaient les conditions pour que des gens comme eux puissent entrer dans un conseil, qu'est-ce qu'il fallait mettre. Et ça m'a beaucoup aidé, c'est eux qui m'ont dit qu'il fallait une indépendance, la possibilité de s'exprimer [...] C'est cette phase de consultation qui m'a permis de dessiner ce que devait être un CAE ».*

Cette caractéristique de pluralisme au contact du pouvoir peut être interprétée comme une volonté d'ouvrir le champ des possibles face à l'expertise monocolore de la Direction de la prévision, face au monopole « technocratique » des experts de l'administration. En effet, comme l'ont montré notamment les travaux de Bruno Jobert (1994) ou de Frédéric Lordon (1997), dans une optique différente, la politique économique de la France était selon eux monopolisée par des experts de l'administration acquis à la politique néolibérale de « désinflation compétitive ». C'est l'époque du *Débat interdit* dénoncé par Jean-Paul Fitoussi (1995) ; « la pensée unique » en matière de politique économique est vilipendée par le « Cercle des économistes » qui se constitue autour de Jean-Hervé Lorenzi au milieu des années 90. Le rôle de la « communauté des planificateurs » (Dulong, 1997 ; Fourquet, 1980) et du « technocrate », celui qui « croit que ce qui est économiquement et techniquement "nécessaire" est politiquement souhaitable, c'est-à-dire inévitable, et [qui] pense savoir ce que l'économie impose » (Lagroye, *in* Dubois, Dulong, 1999, p. 13) est remis en cause. Le contexte historique est donc favorable à la naissance inédite d'une institution d'expertise pluraliste qui cherche à « ouvrir le champ des possibles » au cœur même du pouvoir gouvernemental.

Il serait pourtant naïf de croire que cette caractéristique a pu être définie sans résistances, d'autant plus lorsque l'on associe le pluralisme des opinions à la publicisation des rapports. Il peut être utile ici de citer assez longuement des propos de Pierre-Alain Muet : « *La question qui se posait c'était : "est-ce que ce conseil doit publier ses rapports ?" [...] Ce que tout le monde disait, dans tous les cabinets comme dans l'administration, c'est que cet organisme n'a pas vocation à publier ces travaux [...] tout le cabinet y était opposé, y compris Olivier Schrameck qui lui avait une autre conception de la fonction publique, le serviteur, le membre d'un cabinet ne doit pas s'exprimer publiquement. J'ai dit c'est impossible de faire venir des économistes de toute opinion si on ne publie pas tout les rapports. Et on m'a dit, je me souviens des discussions qu'on avait en interne, on me disait : "publier des rapports du CAE, c'est mettre des bombes à Matignon". [...] Mais c'est vrai que la presse aussi a eu du mal à se faire à l'idée que, près de Matignon, dans un conseil présidé par le Premier Ministre, il pouvait y avoir des rapports qui n'engageaient pas le Premier Ministre, mais que le Premier Ministre écoutait et il en disait ce qu'il pensait* ». Comme on le voit, les membres qui sont au cœur du pouvoir gouvernemental, à commencer par le directeur de cabinet de Lionel Jospin, n'ont pas accepté sans émettre des réserves la possibilité de publier les rapports du CAE. Un « séminaire scientifique » pluraliste et publique rattaché au Premier Ministre, si cela peut être un atout à première vue pour renforcer la légitimité du pouvoir, cela est avant tout une source de problèmes à gérer au quotidien pour le cabinet. Comme l'explique un ancien membre du CAE qui a été membre de cabinet dans des gouvernements de droite : « *Si le rapport est public, [le cabinet] va se demander quel est le Scud qu'il va recevoir d'ici demain ou après-demain. [...] Il doit désamorcer la bombe de ce machin qui risque de lui exploser à la figure [...] Donc vous avez un rapport très différent entre les rapports confidentiels qui sont remis à titre personnel et les rapports rendus publics. Au CAE les rapports sont rendus publics, c'est une erreur. Vous savez, le destin d'un rapport, personne ne le maîtrise une fois qu'il est rendu public. Il est interprété, il est réinterprété, et chaque réinterprétation est un nouveau rapport. Et donc le politique le sait parfaitement bien. Les cabinets le savent. Et là c'est redoutable, parce qu'à ce moment là se joue des problèmes de responsabilité dans les cabinets. Vous avez été l'un de ceux qui a chapeauté ou soutenu le fait qu'il faudrait faire un rapport dans tel et tel domaine, donc vous êtes priés maintenant que le rapport est là et qu'il en train d'exploser dans tous les sens, c'est à vous de faire en sorte d'éteindre l'incendie. Alors le mec il est complètement terrorisé en général* » (Entretien n°5).

Malgré ces résistances initiales, qui révèlent les ambiguïtés constitutives de l'institution et qui disent déjà en creux les problèmes auxquels va être confronté le CAE plus tard, le fonctionnement du conseil réunira pourtant certaines caractéristiques qui le rapprochent de celui d'un séminaire scientifique relativement classique.

Aux yeux d'un chercheur reconnu dans le champ académique par exemple, membre du CAE à ses débuts, l'institution « *est même devenu le meilleur séminaire académique français parce que toutes les*

écoles s'écoutaient les uns les autres, et c'est rarissime ! Ce qui est impressionnant c'est que c'est sous l'impulsion du poids politique que s'est créé le véritable séminaire inter-courant. Pour moi c'est ça le grand acquis » (Entretien n°2). Pierre-Alain Muet confirme cette impression : « Paradoxalement la proximité du pouvoir politique a rendu possible un débat académique de qualité entre économistes de sensibilités variées, ce que nous n'avions jamais réussi à mettre en œuvre de manière durable dans d'autres cadres »<sup>26</sup>. L'organisation des débats par le politique a pourtant suivi les normes communes qui ont cours dans le milieu scientifiques, notamment via la mise en place de « discutants », pour chaque rapport, qui sont sélectionnés selon l'un des membres du cabinet pour des raisons uniquement scientifiques : « Pour les discutants je prends, comme on fait dans le milieu scientifique, ceux qui connaissent le sujet et qui ont des opinions différentes pour qu'il y ait de vrais débats » (Entretien n°6). La représentation du pluralisme des courants et l'organisation des débats au cours des séances plénières ou des groupes de travail ont donc semble-t-il permis de construire des alliances scientifiques nouvelles. On observe selon certains des « consensus entre des écoles très opposées » et des « rapports rédigés en commun par des économistes ayant des opinions politiques très différentes » (Entretien n°6). Les clivages entre économistes seraient donc d'une nature « universitaire » et non politique, ce qui est souligné par un autre membre : « le point important c'est que le débat est rarement un débat politique. C'est ça qui est important. Le débat porte sur des points de vue qui sont professionnels, et qui ne recouvrent pas des positions politiques. Donc finalement, même si la composition politique du conseil a une certaine importance, c'est moins important qu'on ne pourrait le croire car le débat n'est jamais un débat vraiment politique. Les économistes qui votent à droite et ceux qui votent à gauche peuvent être d'accord et, au contraire, des gens qui ont les mêmes préférences politiques peuvent être en désaccord et avoir des positions très diversifiées sur un même sujet » (Entretien n°3). Ce sont ainsi de « vrais débats d'économistes » qui portent à la fois « sur les hypothèses » et sur « l'interprétation des conclusions » pour Pierre Jacquet. L'intérêt des réunions tiendrait ainsi dans « le plaisir de l'esprit », « on apprend toujours des choses » selon Michel Godet. D'ailleurs, les rapports du CAE sont pour beaucoup d'économistes et d'universitaires une source d'information primordiale, « les rapports un peu copieux » sont en effet plutôt fait « pour des étudiants, des profs ou des chercheurs que pour des décideurs, clairement » (Entretien n°7) : « quand je regarde les publications ... Je m'en sers tout le temps. Moi j'ai un sujet à traiter, je plonge dans les rapports du CAE ! » (Entretien n°6).

Même si des résistances initiales se sont manifestées lors de sa création, l'originalité du CAE semble donc avoir trouvé sa place de manière satisfaisante pour un certain nombre de personnes en tant que lieu uniquement « scientifique » réunissant un certain nombre de critères permettant la pleine expression de ses membres dans leur pluralisme, et ce en étant très proche du pouvoir. De ce point de vue là, l'exercice de l'économie comme science de gouvernement semble donc suivre le modèle de « l'importation exogène académique ». Le CAE doit pourtant composer avec un ensemble de contraintes qui nuancent fortement cette première impression.

### ***Un espace sous contraintes : le Conseil d'analyse économique comme « caution scientifique » ?***

Première contrainte évidente inscrite dans le cœur même du fonctionnement du CAE, ses membres doivent rédiger des rapports à destination des décideurs publics, et non à destination de leurs collègues économistes. Cette caractéristique oblige les rapporteurs à adopter un langage et un type d'écriture spécifique. Il faut à la fois vulgariser et proposer des recommandations. Ce n'est pas de « l'art pour l'art » comme l'explique Antoine d'Autume, universitaire membre du CAE : « Ce qu'on écrit dans un article scientifique est radicalement illisible par un non spécialiste [...] C'est extrêmement modélisé, et c'est extrêmement théorique. [...] Les rapports sont censés être assis là-dessus, mais c'est vrai qu'il y a une traduction très forte, pour que ce soit lisible, [...] Le rapport du CAE, il faut vraiment arriver à trouver une autre façon de dire les choses »<sup>27</sup>. Les universitaires « purs »<sup>28</sup> qui entrent au CAE se risquent

<sup>26</sup> Muet P.A., (1999), « Le Conseil d'analyse économique ou l'anti-consensus », in *L'Économie Politique*, n°1, 1<sup>er</sup> trimestre 1999, p. 18.

<sup>27</sup> Son collègue Michel Mougeot décrit le même souci : « Je pense qu'aujourd'hui un article scientifique pour un économiste c'est se battre avec un modèle [...] Je pense que pour un rapport du CAE, il faut transmettre des connaissances à un public

donc sur un chemin « sinueux » où les registres savants et politiques se brouillent (Zimmerman, 2004)<sup>29</sup>, les obligeant à trouver une manière d'écrire spécifique, un « langage expert » (Veitl, 2005)<sup>30</sup> qui diffère du mode d'écriture académique.

Le temps consacré à l'écriture des rapports diffère également du temps que l'on peut consacrer à l'écriture de travaux académiques. Cette contrainte temporelle est surtout ressentie comme telle par les universitaires : « *Il y a toujours eu une certaine pression de dire "mais on en a un peu marre, quand on vous demande des rapports il vous faut au minimum 6 mois pour le rendre", donc dans l'ensemble ils demandent des choses plus courtes. Et pourtant on fait plus vite sans doute, le rythme est plus rapide que le rythme universitaire* ». (Entretien n°8). Inversement certains membres du CAE se montrent plus impatients et ne comprennent pas la lenteur de ces économistes qui prennent plusieurs mois pour produire un rapport alors que l'action exige des solutions ici et maintenant : « *Et puis ils font à leur rythme hein, si on fait un truc on n'en commence pas un autre. On met des fois 3 mois à commencer un truc alors qu'il y a urgence !* » (Entretien n°9). La logique temporelle présidant à l'écriture des rapports se veut toutefois relativement équilibrée comme le résume Hervé Bonnaz, ancien secrétaire général du CAE : « *un rapport du CAE, on souhaite en général que ça ne dure pas plus de 6 mois/un an. C'est la bonne période. Au-delà cela perd de son intérêt. C'est beaucoup de temps de passé, on perd un peu le fil des choses, les gens changent, et puis l'actualité aussi évolue donc un sujet qui était intéressant à un moment donné le devient moins un an plus tard. Donc si les rapports du CAE veulent rester utiles, rester branchés sur l'activité gouvernementale même si c'est pas dans l'actualité immédiate, doivent être produits dans des délais raisonnables, entre 6 mois et un an* ». Ces contraintes temporelles propres au fonctionnement du CAE sont donc vécues de manière différente selon le profil professionnel des membres : trop court pour les plus académiques, trop long pour ceux qui sont le plus orientés vers l'action.

Troisième contrainte organisant la production de l'expertise : le choix du thème des rapports est réalisé par le cabinet du Premier Ministre. Comme le résume André Gauron, le CAE a ainsi « obligé » les économistes « à traiter de sujets qui émanaient du politique parfois, et donc à traiter des questions que spontanément l'universitaire n'aurait pas traité ». La relative liberté dans le choix de son objet de recherche qui préside à l'exercice de la recherche scientifique ne peut pas être la même au sein du CAE. Certains rapports font l'objet d'une lettre de mission précise du Premier Ministre, comme le rapport Malinvaud sur les cotisations sociales ou celui de Jean Pisani-Ferry sur le chômage. De manière plus générale, le choix des sujets est soumis à l'actualité politique et à la préparation de conférences internationales. Cependant, une marge de négociation existe entre les commandes du cabinet et la possibilité d'autosaisine officieuse. La majorité des économistes rencontrés observent en effet qu'il est relativement aisé de proposer un sujet de rapport, même si celle-ci est l'objet d'une négociation avec le cabinet. Un membre du CAE entre 1997 et 2004 affirme ainsi qu'il « *n'y avait pas une coupure nette entre des demandes du PM et des initiatives du conseil. On faisait le tour des problèmes régulièrement et on établissait une liste. Muet et Pisani avait leur mot à dire, mais il n'y a jamais eu un thème proposé*

---

*plus large, à commencer par le public des administrations et des cabinets. [...] Donc si on veut faire passer quelque chose, c'est un exercice qui n'a quand même plus rien à voir avec ce qu'on fait dans un article* ».

<sup>28</sup> Par universitaire « pur », j'entends les économistes qui ont une activité essentiellement universitaire, dont les rémunérations proviennent de leur travail de recherche et/ou d'enseignement, et dont le travail est orienté principalement par la production d'articles scientifiques dans les plus grandes revues internationales de science économique.

<sup>29</sup> Bénédicte Zimmermann décrit bien le dilemme auquel doit faire face le scientifique : « Deux solutions s'offrent ici au chercheur, soit il laisse le soin de la transposition pratique des résultats de ses travaux aux experts politiques, au risque d'être mal interprété ou ignoré, soit il s'aventure sur les chemins parfois sinueux de la traduction politique, au risque d'un brouillage entre registres savants et politiques ». Zimmerman B., (dir.), *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le Savant, le politique et l'Europe*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2004, p. 14.

<sup>30</sup> Philippe Veitl écrit ainsi à propos du langage des experts en général, « la majorité du savoir-faire produit ne l'est pas pour faire œuvre scientifique. Mais, visant à accompagner, soutenir, réformer les conditions de l'action publique [...] il en reprend donc la manière spécifique de penser le lien entre informer et décider, en recourant à toute information codée par un art de faire, décrire, classer et voir les faits propre à la bureaucratie [...] Pour être entendu, il faut parler un langage commun ». Veitl P., « À quoi pensent les experts ? Paroles d'experts et paroles sur l'expertise » in Dumoulin L., La Branche S., Robert C., Warin P., (dir.), 2005, *op.cit.*, p. 24. Dans le même ouvrage, Anne-Cécile Douillet remarque aussi qu'il est « plus pertinent de parler de production d'un discours scientifico-administratif que d'importation et de traduction d'un discours savant dans un registre administratif [...] Il s'agit plus de mixité des registres et de discours hybrides que de contrebande et d'instrumentalisation », p. 157.

*refusé, ni dans un sens ni dans l'autre* » (Entretien n°2). Michel Godet, membre depuis 2004, confirme cette impression : « *La plupart des rapports, c'est quelqu'un comme moi qui a une idée, et qui propose qu'on lui demande. C'est une lettre de mission qu'on s'envoie en quelque sorte. [...] 'J'aimerais bien que vous me demandiez de travailler là-dessus'* ».

Au-delà de ces contraintes générales liées au fonctionnement du conseil, une autre forme de contrainte, plus intérieure, semble également limiter l'expression du pluralisme pourtant revendiqué par les créateurs du CAE : une certaine forme d'autocensure, de modération, semble freiner les économistes placés à proximité du pouvoir. Un membre du CAE dès sa création témoigne ainsi : « *Moi j'ai été frappé, la première réunion à laquelle je suis allé il y avait le rapport sur la réduction du temps de travail. Je l'ai déjà dit, je le cache pas, je trouve que ce rapport est consternant. [...] C'est un rapport qui a été bâclé, qui parlait de tout et de n'importe quoi, et qui arrivait à la conclusion qu'il fallait passer vite aux 35 heures. (sourires) J'étais là pour la première fois, j'ai remarqué que personne n'a rien osé dire. L'affont était là, je suis sorti en même temps que lui, il m'a dit 'mais c'est scandaleux, mais ce rapport est nul !'. Mais il n'avait rien dit ! Après il m'en a reparlé plusieurs fois il m'a dit 'ha, j'ai toujours regretté de n'avoir rien dit sur ce rapport !'. Et en fait ça se passait souvent comme ça* » (Entretien 10). En un sens, les économistes ont du mal à critiquer trop fortement le gouvernement qui les a nommés au sein du CAE. Même si une totale liberté de parole est en principe possible pendant les séances plénières (dans une certaine limite de temps toutefois<sup>31</sup>) et pendant les réunions des groupes de travail, une autocensure intérieure semble limiter l'expression des divergences trop marquées. Un ancien membre du cabinet témoigne : « *Je me souviens un jour qu'X m'avait demandé 'est-ce que je peux dire au Premier Ministre que je suis partisan de la suppression du SMIC ?' Je lui ai dit : 'écoutes, si tu le penses tu lui dis, ce n'est pas... de toute façon ne t'inquiètes pas, ce n'est pas parce que tu vas lui dire qu'il va le faire* » (sourire). *Ca m'amuse parce que certains économistes hésitaient à être trop critiques à l'égard de la politique du Premier Ministre. Je leur dis : « le but du CAE c'est de dire ce que vous pensez, ce n'est pas... Le Premier Ministre est assez grand pour savoir ce qu'il doit faire* » (Entretien n°11). Pour un économiste très critique à l'égard du CAE, qui ne s'est jamais senti vraiment « à sa place » au sein de l'institution, il y aurait même une atmosphère de « courtoisie » lors des réunions plénières en présence du Premier Ministre ou d'un ministre le représentant : « *il y a vraiment un côté rétribution symbolique d'avoir plus ou moins l'oreille du Prince, ce qui est vraiment quelque chose d'insupportable [...] de voir toute cette assemblée se gargariser d'entendre de pseudos confidences du Premier Ministre [...] Et les gens étaient là, contents d'être dans le secret des Princes, et cetera... C'était une espèce d'ambiance de courtoisie qui était... Enfin voilà, c'est rigolo la première fois de voir le Premier Ministre qui arrive dans la salle, mais franchement moi ça m'a emmerdé. On ne peut pas fonctionner comme ça sur ce mode de rétribution symbolique. Là on est dans cet entre-deux qu'on a un peu trop souvent en France, aux frontières de l'Etat et de la société civile, avec des personnes qui sont contents d'avoir cette espèce de reconnaissance officielle donnée par l'Etat* » [...] « *Je ne veux pas décrire ça de façon trop négative, mais bon à la limite c'était comique (rires) Le moment que tout le monde attendait c'est quand le Premier Ministre parlait, c'est ça qui faisait frémir tout le monde, tout le monde frémissait d'aise à la moindre petite blague du Premier Ministre, enfin c'était comique [...] Le principal souvenir que j'ai de ces réunions c'est que tout le monde attendait avec gourmandise ce qu'allait dire le Premier Ministre, le bon mot, et tout le monde vibrait d'aise à l'idée d'être là, cet entre-soi que moi je trouvais assez insupportable* » (Entretien n°12). En écoutant ces propos critiques, relativement peu fréquents parmi l'ensemble des économistes que nous avons rencontré, l'image d'un CAE pluraliste semble s'écorner. L'exigence d'une divergence des points de vue revendiquée par le Premier Ministre souhaitant « ouvrir les possibles » en matière de politique économique au moment de l'instauration du CAE nous paraît ici bien éloignée à l'évocation de cet « entre-soi ». L'image d'un « séminaire scientifique » ouvert et pluraliste laisse la place à celle du « salon » courtois livrée aux conseillers du Prince. Même si de tels propos apparaissent un peu marginaux et caricaturaux, ils renforcent l'idée selon laquelle une certaine forme d'autocensure et d'automodération existe chez les membres du CAE.

<sup>31</sup> Un membre du CAE très critique à l'égard de l'institution affirme ainsi : « *Il n'y a pas à proprement parler de débats. Ce ne sont pas des vrais débats. C'est assez officiel. Vous savez quand vous mettez autant de personnes autour de la table, ça devient... Si chacun parle 1 minute vous avez déjà épuisé le temps qui vous était imparti. Donc vous n'avez pas de débat* ». (Entretien n°5).

Or, de nombreux économistes n'hésitent pas à souligner parallèlement l'aspect « centriste »<sup>32</sup> et « consensuel » du CAE dont les membres tournent autour de « positions moyennes »<sup>33</sup>. S'il y a des oppositions entre ceux-ci, elles se manifestent généralement le long d'un éventail assez restreint, en tout cas par rapport aux oppositions qui peuvent exister dans le champ académique : « *presque tout le monde s'inscrit dans un cercle dans lequel il y des oppositions et des conflits, mais qui est quand même beaucoup plus homogène que le débat que je peux avoir ici avec mes collègues [...] il y a eu quand même un recentrage des économistes depuis 40 ans en France [...] il y a un espèce de centre où l'on a plus ou moins les mêmes façons de poser les problèmes, les mêmes grilles [...] le danger c'est peut être justement que ce soit un peu trop consensuelle* » (Entretien d'Autume, universitaire « pur »). La faiblesse des oppositions semble s'expliquer par la domination d'un référentiel « social-libéral » équilibré, « c'est un consensus qui se trouve entre la social-démocratie et le libéralisme » selon l'un des membres. On semble rejoindre ainsi les conclusions de Frédéric Lebaron pour qui « les Français sont bien des héritiers de la "synthèse classico-keynésienne" »<sup>34</sup>. Cette spécificité semble confirmer la prépondérance d'une conception de la politique économique qui affirme, tout à la fois, que la logique de marché est inévitable mais que l'Etat doit toutefois jouer un rôle important dans la régulation de l'économie. Ce référentiel rejoint la position de Michel Godet, qui a pourtant souvent des positions assez iconoclastes d'ordinaire : « Mon slogan c'est autant de marché que possible, autant d'Etat que nécessaire ». Pour Dominique Taddéi, ancien membre du CAE, cette conception molle qui aurait orienté la conduite des politiques économiques sous le gouvernement de Lionel Jospin par exemple est un « social-libéralisme » qui habille d'un discours de gauche, vaguement keynésien, un ensemble théorique de droite, néoclassique<sup>35</sup>, un peu sur le modèle de « l'idéologie molle » décrite par Bruno Jobert pour désigner le nouveau référentiel « néolibéral républicain »<sup>36</sup>. Il est à cet égard intéressant de noter que certains économistes, lorsqu'ils sont invités à se positionner politiquement, adoptent des positions très équilibrées : « *Bon politiquement je suis de centre gauche, mais selon l'autre critère je me mettrais légèrement à droite de la médiane sur le rôle du marché* » (Entretien n°13) ou encore « *Je me sens fondamentalement quand même de gauche. J'ai toujours voté à gauche et je n'ai jamais été tenté de voter à droite, donc je me sens un homme de gauche, et en même temps j'ai des propos très libéraux. [...] il y a trop d'Etat partout partout partout et ça coute cher !* » (Entretien n°14). Un dernier résumé, non sans une certaine condescendance à l'égard des économistes qui pourraient se situer en dehors de ce spectre centriste : « *Les économistes vont du centre-droit au centre-gauche. Et puis les autres ils peuvent toujours dire des choses... dans la presse régionale disons* » (Entretien n°15). Cette image semble nous éloigner encore un peu plus de l'ambition initiale du CAE qui souhaitait permettre « l'ouverture des possibles ». Certains considèrent même que c'est le CAE qui est l'acteur inconscient d'une « réduction des possibles » en ayant favorisé l'homogénéisation de ses membres autour de positions moyennes, comme l'explique cet économiste que l'on se permet de citer longuement : « *Non, le gros intérêt qu'a eu le CAE, si on prend tous ces clivages, il a fait émerger au sein des économistes français, il a aidé à l'émergence d'une sorte de consensus qui n'existait pas chez les économistes français. [...] C'est-à-dire qu'il y a un certain nombre de principes économiques acceptés. On ne peut plus dire n'importe quoi. On ne peut pas dire "demain on raserait gratis", ça ne passe plus. Même par le représentant de gauche, fut-il conseiller de Ségolène Royal ou non, ça ne passe plus, ce n'est plus dans la culture. Le CAE a enregistré ça, voire même l'a cristallisé. Puisqu'il a donné des moyens d'expression à des personnes qui auraient pu être tenté, pour leur propre image de marque, d'avoir des positions totalement atypiques, et qui sont là ramenés dans des positions plus typiques, parce que s'ils n'arrivent pas, quelque part, à faire passer un message raisonnable là, c'est qu'ils ne sont pas bons, enfin ils vont le ressentir comme ça. Donc, de ce point de vue là, les ingrédients qui sont entrés*

<sup>32</sup> « Franchement, l'éventail n'est pas très très large, c'est quand même un conseil centriste » (Entretien 13).

<sup>33</sup> « En France, il y a une gamme de consensus qui est assez fort entre les économistes. [...] ils ont tous à l'égard des interventions de l'Etat une attitude qui est à la fois critique et en même temps, très inspirés de la tradition française [...] Ils ont donc des positions assez moyennes » (Entretien n°3).

<sup>34</sup> Lebaron F., *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil, collection Liber, 2000, p. 141.

<sup>35</sup> Taddéi D., « Keynésiens et/ou sociaux libéraux ? », in *L'Économie Politique*, n°11, 3<sup>ème</sup> trimestre 2001, pp. 62-76.

<sup>36</sup> Jobert B., (1992), « Représentations sociales, controverses et débat dans la conduite des politiques publiques », in *La Revue française de science politique*, n°42 (2), 219-234.

*dans le CAE avaient tout pour en faire quelque chose d'explosif, mais ça a été beaucoup moins explosif. Ca ça a été la découverte* » (Entretien n°5).

Acteur d'une homogénéisation des points de vue selon certains, le CAE se caractérise également par la présence des administrations en son sein. Cet élément éloigne encore un peu plus le CAE de l'idéal d'un « séminaire scientifique » pluraliste et ouvert. Que ce soit via la présence des directeurs d'administrations qui siègent en tant que « membres de droit » ou via la présence de fonctionnaires qui participent aux groupes de travail pendant l'élaboration d'un rapport, les administrations économiques possèdent un certain nombre de moyens d'action pour chercher à influencer le contenu des rapports. Au départ pourtant, le CAE représentait un double intérêt stratégique pour le Premier Ministre en tant que contre-pouvoir d'expertise au pouvoir de Bercy notamment. D'une part il permet d'œuvrer à « l'ouverture des possibles » à une époque où l'on vilipende « la pensée unique », d'autre part il « ouvre » et décloisonne en partie l'administration économique dont les analyses restaient autrement uniquement réservées au Ministre de l'économie et des finances : « *votre Premier Ministre il n'a rien. Il n'a rien. Il n'a pas de boîtes à idées. Les ministres retiennent l'information. Les ministres ne passent pas l'information. Et le plus grand des ministères, qui était le Ministère de l'économie et des finances, la première chose qu'il faisait c'est qu'il ne passait pas l'info, pas les données, pas l'analyse économique. Il attend que le Premier Ministre s'avance, puis il tire à bout portant pour pouvoir ramasser la mise. Et c'est là que d'avoir un CAE, où vous mettez des gens de l'extérieur, des gens de l'administration, vous mettez tout ce petit monde ensemble, ça vous paraît parfait. Parce qu'à ce moment là vous vous dites à la fois "j'ai une force de renouvellement, je ne suis pas prisonnier pieds et poings liés des avis de l'administration", et en même temps je prends des mecs de l'administration en les ouvrant* » (Entretien n°5). Un économiste proche de Pierre-Alain Muet confirme cette volonté de décloisonner l'administration : « *Parce qu'il avait vécu dans une vie antérieure le secret des... il s'était heurté aux secrets des travaux de la Direction de la prévision, pour lui c'était une façon d'aller contre cette tradition du secret en publiant dans les commentaires, ou dans les compléments, les notes de la Direction de la prévision, et il était très content de son coup* » (Entretien n°7). Du point de vue de Bercy, certains ont été hésitants au départ sur l'attitude à prendre, en montrant parfois une certaine hostilité<sup>37</sup>, avec l'idée que le pouvoir économique devait être et rester à Bercy. Cependant, progressivement, les cadres de l'administration du Ministère de l'économie ont compris que le CAE pouvait être un lieu stratégique pour faire avancer leurs positions, non seulement ça permettait de renforcer la dimension économique de certains dossiers<sup>38</sup>, mais ça permettait également de faire valoir leurs propres analyses par rapport à des analyses d'administrations concurrentes<sup>39</sup>. Pour certains, les administrations ont ainsi progressivement phagocytés les canaux d'informations du Premier Ministre : « *La tentation des administrations : on va faire le rapport pour réinvestir la parole légitime* » (Entretien n°2). Cette possibilité d'action pour les administrations repose sur la nécessaire dépendance du CAE en termes de capacité de production des données. Les auteurs d'un rapport ont souvent besoin du travail et des données de l'administration, ils invitent à cet égard les représentants de l'administration dans leur groupe de travail, ils commandent des enquêtes, ils essayent de produire des chiffres inédits, autant de possibilités pour l'administration de poser

---

<sup>37</sup> « *Le premier réflexe d'un certain nombre de gens c'était évidemment d'être hostile en disant que la source d'expertise économique du Premier Ministre ce devait être le ministre des finances et à travers lui la Direction de la prévision* » (Entretien n°3).

<sup>38</sup> « *Je pense que stratégiquement [Dominique Strauss-Kahn] s'est rendu compte qu'en fait ce n'était pas nécessairement une mauvaise chose du point de vue de Bercy, puisque ça permettait de renforcer la dimension économique d'un certain nombre de dossiers qui pouvaient spontanément être traitées dans leur dimension non économique de manière privilégiée, par exemple quand on parlait de la santé, de la retraite, des sujets sociaux en général. Finalement c'était une occasion de faire que le raisonnement d'analyse économique ait une plus grande place auprès du Premier Ministre* » (Entretien n° 3 avec un économiste proche du Ministre de l'économie et des Finances en 1997).

<sup>39</sup> « *Les grands organismes ont plutôt joué le jeu de l'entrisme, ils y étaient (le directeur de la DP, de l'INSEE, de la DARES, de la DREES, etc.). Je pense qu'ils y ont plutôt vu un lieu d'influence. Certains rapports, pas tous, ont donné lieu à une préparation lourde, sérieuse, et là il est clair que les grandes boutiques étaient présentes et pas avec des seconds couteaux. Je pense qu'elles y voyaient plutôt un enjeu stratégique pour faire avancer leurs positions, si possible les faire valider, plutôt qu'un concurrent. Le CAE n'avait aucune administration propre et donc il mobilisait tout le monde. Cette mobilisation marchait très bien parce que toutes les grandes boutiques tenaient à y être et à peser. Moi j'ai participé à plusieurs rapports et les grandes boutiques intervenaient très activement, fournissaient des notes, l'INSEE faisait des exploitations spéciales* » (Entretien n°16).

son empreinte sur le contenu des rapports. Cela dit, seuls les rapporteurs « signent » leur travail, et rien ne les oblige à prendre en compte les analyses et les propositions de l'administration, même si la dépendance à l'égard des données est inévitable. Dans tous les cas, ces analyses se retrouveront dans les « compléments » et les « annexes » indexés à la fin du rapport. Un économiste n'ayant guère apprécié le rôle des administrations dans l'écriture de son rapport témoigne ainsi : « *on se retrouvait à devoir négocier comme ça, avec après des enjeux symboliques importants entre chaque administration, si on prenait une note de la Direction de la prévision et pas de la Dares ou de l'Insee, tout de suite c'était mal interprété* » (Entretien n°12).

Ayant retracé une partie des contraintes qui caractérisent le fonctionnement du CAE, il apparaît que ce dernier ne peut pas reproduire en pratique celui d'un « séminaire scientifique » pluraliste et ouvert. Parce que les auteurs des rapports s'adressent à des décideurs politiques, le mode d'écriture doit être spécifiquement orienté vers la vulgarisation et la production de recommandations pratiques. Parce que le rapport est produit afin d'éclairer une question qui surgit dans l'actualité politique, les économistes doivent composer avec des contraintes temporelles diversement appréciées et sur un thème qui ne correspond pas nécessairement à leurs intérêts naturels de recherche. Parce que ce n'est pas une position facile de critiquer le gouvernement en étant nommé par lui, une certaine forme d'autocensure limite les possibilités d'expression divergentes et délimite un espace du pensable restreint à un éventail globalement centriste. Enfin, parce que le rôle important des administrations exerce une contrainte supplémentaire, le fonctionnement du CAE ne peut donc suivre une direction purement « scientifique ». Au rappel de ces caractéristiques, on pourrait même être tenté de voir dans le CAE une sorte de « caution scientifique » du gouvernement : tout dans l'ambition affichée pointe vers la nature scientifique de l'institution, alors que la pratique plus quotidienne des acteurs de ce conseil pointe de manière plus réaliste et nuancée vers un modèle d'expertise plus contraint et limité.

Dans cette perspective, regarder le CAE comme une « caution scientifique » nous inscrit dans le cadre habermassien du « modèle décisionniste » : les économistes discutent beaucoup entre eux, proposent des recommandations, mais au fond le gouvernement fait ce qu'il veut, indépendamment de l'avis du CAE. Pour illustrer cette perspective qui peut être en partie défendue, il faudrait souligner le rôle marginal que joue le CAE dans la prise de décision réelle, ce qui est exact sur une partie des rapports. Un membre de la haute fonction publique proche du CAE explique ainsi : « *le CAE était généralement ignoré de l'administration, au mieux ignoré, au pire honni, [...] Je me souviens la déléguée à l'emploi, elle voyait tomber le rapport du CAE, ça lui tombait des mains elle ne le lisait pas, ou elle me demandait de lui dire en 3 lignes ce qu'il y avait dedans d'intéressant pour elle, et pourtant c'est un femme qui savait lire hein ! (rires)* » (Entretien n°7). Dans ces conditions, un autre économiste se demande : « *Et parce que les hommes politiques font de la politique, je me dis finalement 'ne faut-il pas comprendre le CAE dans une perspective purement politique ?'. On fait plaisir à une certaine clientèle, les universitaires, on leur donne une certaine importance, et donc ça fait des gens qui sont satisfaits. Et puis est-ce que ça ne s'arrête pas là finalement ? C'est le sentiment que j'ai. [...] Très franchement j'ai l'impression qu'on les laisse beaucoup discuter entre eux.* » (Entretien n°17). Dans ce cadre là, le CAE ne serait qu'un conseil bavard et inoffensif. Toutefois, il ne faut pas oublier qu'il est paré des atours et du prestige de la Science, lui conférant une fonction sociale de légitimation du pouvoir. Le gouvernement aurait donc tout intérêt dans cette perspective à renforcer l'illusion de pluralisme et de scientificité du CAE, tout en limitant sa portée réelle d'action. Sur le premier aspect (soutien d'affichage) comme sur le second (limitation de l'action du CAE), certaines anecdotes apportent un peu de crédit à cette thèse décisionniste. Un économiste évoque ainsi, en parlant de sa seconde nomination au CAE : « *J'en voulais pas ! Alors ça c'est une histoire de fou, je n'y suis pas allé une seule fois, je n'y ai pas mis les pieds une seule fois lors de ce second pseudo passage [...] Ce qui s'est passé en 2006, c'est que les gens du cabinet de Villepin là... [...] Ils me disent : 'Ha c'est important, il faut que tu sois au CAE tout ça !', je leur ai dit 3 fois 'non je ne veux pas', et finalement ils m'ont mis ! Ils m'ont mis dans la liste, et alors je me souviens très bien de de Boissieu me contactant, et je lui ai dit à de Boissieu : 'écoute je suis vraiment désolé, ce n'est pas de ta faute, ce n'est pas de la mienne, ils ont voulu apparemment que j'y sois, mais je te dis tout de suite que je ne viendrais pas, parce que j'ai déjà vu en 1999', et je n'y ai pas été une seule fois [...] C'était une façon très claire pour eux d'essayer de me tamponner et de m'attacher à eux d'une façon ou d'une autre, et c'est justement ça que j'ai trouvé insupportable [...] Et ils avaient envie, en l'occurrence*

sur quelqu'un qui était plutôt marqué à gauche, de pouvoir l'avoir dans leur structure, pour faire justement transpartisan tout ça, mais visiblement ils n'en avaient rien à foutre du fait que je n'allais pas du tout y aller ! » (Entretien n°12). La composition des membres du CAE semble ici guidé par un souci d'affichage, le cabinet souhaitant inscrire un économiste contre son gré dans la liste des nominés pour renforcer une image de pluralisme. Concernant le second aspect, le cabinet peut agir de différentes façons pour renforcer ses prérogatives décisionnelles et limiter les marges d'action du CAE. En jouant sur la validation des thèmes des rapports et sur le choix des rapporteurs et des discutants, le cabinet exerce un rôle central pour délimiter l'espace d'action des membres du CAE. Il peut commander un rapport à un membre particulier dont il connaît déjà les analyses par exemple afin de valider une option défendue par le gouvernement<sup>40</sup>, ou à l'inverse refuser à certains de produire des rapports s'il estime que le rapport n'ira pas dans le sens des mesures en cours de préparation<sup>41</sup>. Pour Alain Lipietz : « Si l'expert est trop indépendant, on lance tout simplement un autre rapport pour que le Premier ministre ait toujours la possibilité d'arbitrer. Le problème est que ce gouvernement arbitre à la moyenne pondérée, mais qu'il peut toujours fixer un autre point pour définir sa position "équilibrée" [...] Par exemple, dans mon rapport sur l'économie politique de l'écotaxe, je termine en proposant une approche pédagogique par rapport aux camionneurs sur la taxation du gasoil. En pratique on négociait déjà avec eux. Donc, je remets mon texte. Là-dessus quelqu'un trouve que c'est encore trop risqué et suscite du sein même du CAE un rapport disant qu'il faut ne pas toucher à la taxation du gasoil des camions »<sup>42</sup>. A la lecture de ces anecdotes, on est donc tenté de valider la vision « décisionniste » d'un CAE qui ne serait qu'une « caution scientifique » apportant un surcroît de légitimité à un gouvernement qui n'hésite pas à orienter la production des rapports pour parvenir à ses fins.

Dire que le CAE ne peut pas être un séminaire scientifique au cœur de l'Etat ce n'est toutefois guère surprenant pour celui qui a un minimum de sens commun sociologique. Il était de ce point de vue plus étonnant, plus curieux, de voir que pour certains le CAE avait été « le meilleur séminaire académique français ». Non, le CAE doit être analysé pour ce qu'il est, dans son originalité et sa spécificité qui ne peuvent se réduire à des images toutes faites. Dire que le CAE peut être analysé comme « une caution scientifique » néglige le fait que les économistes eux-mêmes, pour la plupart, sont tout à fait conscients qu'il ne faut pas surestimer le rôle du CAE. A l'inverse, ceux qui veulent montrer que le conseil n'est qu'une caution scientifique parlent à partir d'une représentation un peu idéalisée et naïve de la science et du rôle que peuvent jouer les savants dans l'action publique. En soi, la question « le CAE est-il scientifique ou non, peut-il fonctionner comme un séminaire scientifique pluraliste et ouvert selon l'ambition de ses créateurs ? » n'a que peu d'intérêt. Car on connaît déjà la réponse. Poser cette question, c'est se placer du point de vue d'une sociologie classique et un peu dépassée de l'expertise<sup>43</sup>. La sociologie de la science notamment est passé par là (Shinn, Ragouet, 2005), on ne peut plus regarder la science et le politique comme deux entités pures et séparés. Comme le disait Michel Foucault dans la citation qui ouvre cet article, le mythe de l'antinomie entre le savoir et le pouvoir doit être liquidé, il faut essayer de penser la manière dont savoir et pouvoir « se trament et se tissent » ensemble. Il faut analyser

<sup>40</sup> Au cours d'un entretien, l'un des économistes raconte ainsi que : « L'opération la plus politique de l'époque dont je me souviens, c'était l'histoire du rapport Malinvaud sur l'élargissement de l'assiette des cotisations sociales [...] Pierre-Alain Muet ne se cache pas que vraiment Malinvaud était à l'époque en service commandé pour pondre un rapport négatif sur la question et clore le débat à gauche [...] là ils avaient décidé qu'il ne fallait pas le faire, et donc il s'agissait d'avoir un rapport concluant qu'il ne fallait pas le faire. [...] Je ne veux pas dire pas que les arguments avancés par Malinvaud étaient faux, je pense que Malinvaud en était sincèrement convaincu, mais simplement il en était déjà sincèrement convaincu avant de faire le rapport, et Pierre-Alain Muet sachant ça lui a demandé de faire ce rapport » (Entretien n°12).

<sup>41</sup> Deux exemples m'ont été rapportés. Le premier de la part d'un économiste qui n'a pas trouvé sa place au sein du CAE : « Lorsque j'ai voulu à mon tour faire un rapport sur un sujet, ou de mon choix ou qu'on m'aurait suggéré, on m'a fait comprendre que le gouvernement étant socialiste et moi plutôt de l'opposition, cela n'était pas bienvenu » (Entretien n°17) ; le second de la part d'un économiste qui souhaitait travailler sur un sujet particulier qui était peut être un peu trop « chaud » politiquement : « La motivation au départ c'est qu'il y avait eu une attribution de licences UMTS. J'avais demandé à faire le rapport avant pour qu'il serve à quelque chose, mais il y a eu un blocage. On n'a pas voulu que je le fasse avant, mais on m'a dit que je pouvais le faire, après... » (Entretien n°10).

<sup>42</sup> Lipietz A., « Vers un retour de l'expertise économique », in *Mouvements*, n°7, janvier 2000.

<sup>43</sup> Il est difficile de détailler ici, je renvoie à ma communication : « Comment regarder l'expertise ? Esquisse et limites d'une cartographie des formes de savoir sur l'expertise », Communication pour le colloque de Rennes (12-13 mars 2008) : *L'expertise comme objet flou ?*

ce qui se passe au CAE comme un alliage inédit entre science et politique, voir comment des savants acceptent « l'impureté » de la recommandation politique (vu du point de vue des économistes « purs »), négocient avec les contraintes inhérentes au fonctionnement de l'institution, trouvent des espaces d'action au creux des interstices du politique. Bref, observer de manière pragmatique ce que peut être concrètement une pratique endogène de l'économie comme science de gouvernement, c'est-à-dire exercée comme un « art » de la politique économique qui se constitue dans le mouvement même de son déploiement et qui ne reproduit pas la science économique qui se construit dans le champ académique des revues classées « A ». Au fond, ceux qui espèrent que le CAE peut être un « séminaire scientifique » et ceux qui le critiquent en disant qu'il ne peut être qu'une « caution scientifique » partagent la même représentation idéalisée du rapport entre la science et le politique. Ils se situent sur les deux faces d'une même pièce. Face à eux, un autre groupe considère que le rôle de l'économiste doit être différent de celui du simple « scientifique » qui importe ses connaissances dans le champ politique. Comme on le voit, le CAE cristallise des oppositions sur la définition légitime de ce que doit être un « bon » économiste conseiller du gouvernement. Nous allons donc maintenant détailler un peu mieux les représentations qui s'y opposent.

### **Concurrences identitaires : être un « bon » économiste.**

Le champ des économistes est caractérisé par la présence simultanée de formes très variables de définition « professionnelle », comme le rappelle Frédéric Lebaron : « est économiste celui qui parvient à se faire reconnaître comme tel »<sup>44</sup>. Cette concurrence est au principe d'une concurrence intense entre les prétendants au titre et elle se manifeste de manière privilégiée dans une institution comme le CAE. En effet, celle-ci regroupe en son sein des économistes à des titres divers (économistes universitaires reconnu académiquement, économistes de banques, économistes issus de l'administration, économistes reconnus médiatiquement, économistes de parti, ou encore des économistes généralistes et polyvalents ayant traversé plusieurs de ces champs), et elle constitue un élément d'identité professionnelle valorisé. L'appartenance au CAE est un facteur de prestige et de reconnaissance que l'on est fier d'afficher. Dans cette perspective, une partie de l'identité et de la définition légitime de la profession d'économiste se joue au CAE. Pour l'un de ses membres, le clivage le plus structurant oppose « *ceux qui sont intéressés par la vie réelle sous tous ces aspects et ceux qui sont intéressés par la vie académique sous tout ces aspects [...] Par exemple, si vous voulez, Jean Hervé Lorenzi c'est le prototype de ceux qui sont tournés vers le fait d'être en plein dans la vie réelle, le plus possible, tous les jours, tous les soirs, à la télé, et puis Guesnerie, à l'autre extrême, ou Tirole, sont des gens, sans parler de Prix Nobel, qui s'investissent depuis toujours avec le plus grand soin dans la qualité académique de ce qu'ils font, des liens qu'ils nouent, de l'organisation de leurs étudiants, la transmission du savoir, leur recherche, et cetera [...] En France il y a quand même un partage entre le monde purement universitaire et le monde de ceux qui ont un contact avec la vie réelle des administrations ou des entreprises* » (Entretien n°13). De manière idéaltypique, on pourrait ainsi opposer l'économiste « savant », l'universitaire « pur » inscrit dans le champ académique, et l'économiste « expert », l'universitaire « impur » qui a rejoint ou traversé différents champs professionnels et qui joue sur ses les frontières propres de l'expertise<sup>45</sup>. Avec les mots de David Colander, on peut parler d'une opposition entre « l'économistes théorique » (« third-floor theoretical economists »), qui pense l'économie, et « l'économiste politique » (« first-floor policy economics »)<sup>46</sup>, qui cherche à agir sur l'économie. Jacques Lagroye parle lui d'un « ingénieur de l'économie » : « *celui qui met son savoir au service des décideurs, qui peut justifier et expliquer le choix d'une politique,*

<sup>44</sup> Lebaron F., 2000, *op.cit.*, p. 41.

<sup>45</sup> « Souvent soupçonnée d'être trop dedans pour pouvoir justifier d'une objectivité suffisante, mais tout aussi souvent accusée d'être trop dehors pour pouvoir réellement répondre à bon escient à la demande des pouvoirs publics, l'expertise ne cesse de devoir jouer avec les frontières [...] L'expert est celui que l'on vient consulter parce qu'il est suffisamment dehors pour offrir la caution d'indépendance qui sied à la scientificité, mais suffisamment à proximité pour que l'on puisse être convaincu que ses propositions seront opérationnalisables, qu'elles n'apparaîtront pas comme des savoirs éthérés tels que peuvent en produire les "savants" ou les "intellectuels" ». Jacob S., Genard J.-L. (dir.), *Expertise et action publique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2004, p. 146.

<sup>46</sup> Colander, 2001, *op. cit.*, p. 7.

*analyser des statistiques, concevoir des modèles d'action, non pas un "savant" et un théoricien, mais bien un technicien » (Lagroye, p. 15, in Dubois, Dulong, 1999).*

Ces oppositions apparaissent de manière assez nette lorsque l'on interroge les économistes sur les critères président à la composition du conseil. Les plus académiques « regrettent »<sup>47</sup> en particulier le faible nombre d'économistes « sérieux »<sup>48</sup>, c'est-à-dire de « vrais » chercheurs : « *pas beaucoup de chercheurs actifs, et pas beaucoup de chercheurs tout court, c'est-à-dire de personnes qui ont été actives comme chercheurs [...] on peut regarder le nombre d'articles publiés [par les membres du CAE] dans les 10 meilleurs revues mondiales en économie, bon il y aurait un gros bunching à zéro hein* » (Entretien n°12). Pour eux, certains sont « nullissimes »<sup>49</sup> et nommés uniquement pour des raisons politiques : « *L'idéal d'un CAE scientifique n'est pas atteint, parce que les gens ne sont pas tous nommés en fonction de leurs qualités. C'est clair que X n'était pas là pour ses qualités, Y n'était pas là pour ses qualités, Z non plus [...] Il y a un poids trop important de membres du CAE qui sont là pour d'autres raisons que leur véritable compétence* » (Entretien n°10). L'un des membres du CAE qui n'est pas un académique reconnu l'admet lui-même : « *Le monde politique a choisi, j'en suis probablement le témoignage d'ailleurs, moi-même, il a choisi comme économiste des gens qui sont des seconds couteaux et pas des premiers couteaux. Je ne suis qu'un second couteau, il faut être honnête. Les premiers couteaux ils ne sont pas là. Non, on a des gens qui sont des communicants, qui sont des pédagogues sur l'économie. La plupart d'ailleurs des membres sont d'ailleurs des gens qui ne sont même pas up to date sur ce qu'est l'économie. Ils ne seraient même pas capables de dire où en est la théorie économique des options, je ne sais pas, ils ne savent pas, ils ne lisent pas la recherche économique qui se fait dans les revues, ils sont incapables de publier dans une de ces revues, incapables [...] Ce sont des amateurs, et vous avez même de vrais amateurs, c'est-à-dire qu'ils sont juste capable d'écrire un article dans le Monde* » (Entretien n°5). Ils reconnaissent donc toutefois les talents de « pédagogues » et de communicants à ces économistes qui ne sont pas nécessairement les plus reconnus académiquement, mais qui savent « parler » aux médias et aux politiques<sup>50</sup> et qui suivent attentivement l'actualité des débats<sup>51</sup>, même si certains considèrent qu'il ne suffit pas d'être une « notoriété »<sup>52</sup> médiatique pour faire de l'économie correctement : « *On a un grand problème dans notre discipline, c'est que les "bons", je dirais, n'écrivent pas pour le grand public, et ceux qui sont lus par les non-économistes sont nuls. C'est un problème grave. De même que ceux qu'on voit à la télévision* » (Entretien n°10).

Inversement, les économistes les plus orientés vers l'action n'hésitent pas à critiquer les universitaires « abstraits », déconnectés, qui ne savent pas « mettre les mains dans le cambouis »<sup>53</sup> : « *beaucoup de mes collègues écrivent et travaillent pour des contributions de très haut niveau, mais dans ces contributions il n'y a pas de recommandations [...] il n'y a pas d'implications concrètes derrière* » (Entretien n°14). L'un d'entre eux dénonce la posture du « pope », c'est-à-dire celle de celui qui « refuse de prendre la moindre position, sur le thème "on ne sait pas" ». *C'est une position que je respecte, je la critique pas en tant que tel, c'est juste que dans ce cas là on arrête tout* » (Entretien n°18). Pour certains,

<sup>47</sup> « *Je regrettais un peu, qu'il n'y ait pas tant que ça d'universitaires [...] Je ne sais pas combien il y a de vrais universitaires maintenant, je n'ai pas compté, mais à vue de nez je dirais 7 ou 8, je n'en sais rien, mais il n'y en a pas la moitié, ça m'étonnerait fort. Je parle des gens qui ont un statut de professeur d'université, il n'y en a pas tant que ça* » (Entretien n°8).

<sup>48</sup> « *Quand je dis "économistes sérieux", je dirais que dans les gens qui sont dans le CAE, il y en a quand même un très grand nombre qui n'ont pas de publications à caractère scientifique* » (Entretien n°10).

<sup>49</sup> « *Il y a deux choses : il y a des gens avec qui on n'est pas d'accord, et c'est normal, et il y a les gens dont on voit qu'ils sont nullissimes* » (Entretien n°18).

<sup>50</sup> « *Après j'ai été nommé au CAE, alors les raisons sont doubles, c'est totalement clair. Un ils devaient penser que je devais savoir parler au pouvoir politique, parce que le problème de beaucoup d'économistes c'est qu'ils ne savent pas parler au pouvoir politique. Donc moi je ne suis pas un grand économiste, mais je sais parler, je sais comment ça fonctionne* ». (Entretien n°18).

<sup>51</sup> Ce sont « *des gens qui montrent qu'ils ont envie de participer au débat public, qui écrivent, qui prennent position, qui commentent l'actualité* » (Entretien n°14).

<sup>52</sup> « *Vous recrutez des notoriétés, des notoriétés pas scientifiques, des notoriétés publiques, et les notoriétés publiques, elles passent à la télé, elles passent à la radio, mais très honnêtement ce n'est pas là que se trouve l'économie. [...] Par rapport à un sujet classique, ces personnes là ont une bonne maîtrise des sujets classiques bien inventoriés, et cetera, ils les connaissent bien, ils ont une certaine expérience, et en plus ils savent faire passer des messages qui sont clairs. Ca en revanche ils sont hyper clairs, ce sont des gens qui sont très pédagogues* ». (Entretien n°5).

<sup>53</sup> « *Les professeurs en général critiquent les choses mais ils ne sont pas dans le cambouis* » (Entretien n°15).

les économistes universitaires n'intègrent pas assez bien les réalités du terrain<sup>54</sup>, et prennent par conséquent leurs « désirs pour des réalités »<sup>55</sup>. Par opposition, eux-mêmes se présentent comme des chercheurs inscrits dans une réalité de terrain qui cherchent à être « en prise avec les acteurs concernés »<sup>56</sup> : « *Moi je fais une différence entre, tiens c'est une bonne manière de commencer ça, moi j'ai horreur d'être présenté comme un intellectuel, je suis un homme d'action qui réfléchit, ce n'est pas la même chose* » (Entretien n°9). Pour l'un d'entre eux, les académiques essayent « de faire rentrer la réalité » dans leurs hypothèses sans connaître cette réalité, « parce que ce sont des jeunes », alors qu'eux « partent des problèmes concrets », c'est pourquoi il faut moins d'académiques « purs » dans le CAE : « *C'est comme dans les écoles de guerre, on n'enseigne pas la stratégie à des jeunes officiers, on prend des officiers supérieurs qui ont l'expérience du terrain* ». (Entretien n°9).

Au-delà de la question de la bonne composition du CAE, l'opposition entre les membres du CAE se joue également dans la manière dont chacun intègre, ou non, les contraintes proprement politiques. Au cours des entretiens réalisés, l'une des questions pointaient justement vers ce problème : jusqu'à quel point les économistes se font politique lorsqu'ils doivent émettre un certain nombre de recommandations à la fin d'un rapport ? A travers cette question se dévoile la manière dont chacun se représente le rôle et la place légitime de l'économiste par rapport aux politiques. Les universitaires montrent souvent une certaine réticence, ils dénoncent la « tentation » qu'il y a à se mettre « au service du Prince »<sup>57</sup>, en affirmant que « le pouvoir altère la capacité cognitive »<sup>58</sup> et entre en conflit avec « la démarche du chercheur »<sup>59</sup>. Certains dénoncent même ceux qui s'écartent trop des modèles théoriques et qui mettent un peu trop les mains dans le cambouis politique en défendant des propositions uniquement parce qu'elles auraient une chance d'être mises en œuvre<sup>60</sup>. Inversement, d'autres, plus proches des partis politiques ou des think tanks, voire même ayant participé à des cabinets ministériels<sup>61</sup>, n'hésitent pas à agir en vrai « politique » en adoptant des stratégies pour « faire passer » leurs recommandations<sup>62</sup>, ou, plus

---

<sup>54</sup> « *Les académiques il y a plein de choses qu'ils ne comprennent pas. Un, sur un certain nombre de mécanismes politiques, si c'est faisable ou pas, et deux, sur la conjoncture et la finance, ils ne sont pas assez bons sur les données* ». (Entretien n°18).

<sup>55</sup> « *C'est clair, il y a des gens qui prennent leurs désirs pour des réalités. Quand je suis arrivé au CAE, il y avait des rapports de l'équipe précédente de Robert Boyer, je me rappelle un truc sur la mondialisation. A supposer qu'ils aient eu raison, ce que je ne pense pas mais ce n'est pas grave. Ils voulaient transformer sur la finance mondiale des trucs ... C'était un discours un peu Attac. Mais, c'est juste que ce n'est pas ... Je ne sais pas, ils voulaient une transaction Tobin et tout. Mais juste que ce n'est pas ... les mouvements des capitaux ne sont pas en France, donc il y avait une irréalité complète [...] Après ya des gens qui sont moins théoriques mais qui ont une bonne connaissance de pas mal de trucs* ». (Entretien n°18).

<sup>56</sup> « *Je viens de voir récemment un article [...] ils ont fait leur article sans discuter une seule fois avec les principaux acteurs du secteur, et moi ça me gêne quelque part. [...] ça je crois que c'est extrêmement important pour un rapport du CAE, d'avoir un rapport qui soit en prise avec les principaux acteurs concernés par le sujet* » (Entretien n°14).

<sup>57</sup> « *Le champ de l'économiste n'est pas le champ du décideur politique, y compris en économie. Parce qu'une action de politique publique en économie, ça touche à tout un tas de domaines qui ne sont purement économiques. Ça touche à la société, ça touche à la réglementation, ça peut toucher du droit [...] Ce sont des contraintes fortes. Ce qui fait que l'économiste doit constamment se méfier de la tentation qu'il peut avoir de se mettre au service du Prince. Ce n'est pas le même boulot quoi* ». (Entretien n°19).

<sup>58</sup> « *Les économistes sont ivres de pouvoir et je trouve que le pouvoir altère la capacité cognitive. Les économistes de pouvoir ça finit par être extrêmement bête. Et comme je suis d'un naturel assez bête je ne veux pas aggraver mon cas en tombant amoureux du pouvoir (sourire)* ». (Entretien n°2).

<sup>59</sup> « *La question du politique c'était : est-ce que je dois m'investir dans un parti ? [...] C'est vrai qu'il y avait déjà la conscience du conflit entre prendre des positions politiques et puis avoir une démarche de chercheur, je ne trouvais pas ça très compatible* » (Entretien n°8).

<sup>60</sup> « *En général il y a peu de modèles qui disent qu'il faut créer des niches. Mais ces gens là pensent que c'est une recommandation qui a des chances d'être mises en œuvre, et qui va dans le sens dans lequel eux veulent aller* ». (Entretien n°20).

<sup>61</sup> « *Quel est l'objet du CAE, c'est quand même quelque part de conseiller les gouvernements, donc d'avoir une approche de l'économie qui permet d'agir, qui permet de définir ou de décrire le contexte dans lequel des décisions vont être prises. Donc passer par un cabinet ministériel, ça vous permet de mieux prendre en compte les contraintes politiques, qui font qu'on ne prend pas les décisions simplement parce "le modèle vous dit que", à supposer que le modèle donne une vision juste, ce qu'on pourrait aussi discuter [...] Tous ceux qui ont été, bon, Pierre-Alain, moi-même ou d'autres, qui ont été dans des cabinets proches de ministres, on a évidemment tendance à davantage intégrer la contrainte politique parce qu'on voit bien qu'il y a cette partie de la décision que des universitaires purs on tendance à considérer qu'il faudrait pouvoir s'en passer*» (Entretien n°21).

<sup>62</sup> « *Si vous avez un message déplaisant à faire passer, il faut le faire passer. Mais c'est vrai que faire passer une liste de 100 messages déplaisants, très honnêtement je ne le ferais pas. J'en aurais un, et à ce moment là je le travaille. Donc on réfléchit à*

simplement, en essayant de penser comme un homme politique pourrait penser, c'est-à-dire en intégrant les conditions de faisabilités politiques et institutionnelles d'une mesure, en réfléchissant aux réactions que cela pourrait engendrer, à la fois dans le champ politique (recherche de la « fenêtre d'opportunité »), à l'intérieur de l'Etat (concurrences administratives) et de la société (mobilisations sociales, lobbys). Voici un exemple parmi d'autres du style de raisonnement qui peut être mobilisé : « *Quand on atteint un certain âge, si vous voulez, on pense forcément à la complexité des choix [...] Le fait d'avoir de l'expérience vous amène forcément à ne pas... Si vous voulez, à mon âge, ça fait longtemps qu'on a arrêté de jeter des cruches pour arroser le désert (rires), et donc on intègre des considérations de faisabilité. Il y a des choses dont on sait que... Par exemple, sur le fonctionnement du marché du travail, ça me conduit à exclure tout chapitre, tout paragraphe ou toute réflexion qui reposerait sur l'hypothèse d'un marché du travail dans lequel on aurait supprimé le Smic en France. [...] Une note qui arrive à un Premier Ministre disant "on vous recommande de supprimer le Smic à la prochaine réunion de la convention supérieure des conventions collectives", si vous voulez elle va pas aller très loin, donc voilà, ce n'est pas la peine de lui suggérer ce genre de choses. Mais ce n'est pas parce que je serais marqué par une préférence politique de gauche, mais simplement, c'est plutôt une expérience de science politique quoi, qui prouve que ce n'est pas la peine, que ce n'est pas dans le champ des possibles !* » (Entretien n°13).

Du côté des économistes plus académiques, ce genre de considération sur la faisabilité politique est moins présent. D'une certaine façon, si l'analyse implique un certain nombre de conclusions, mêmes déplaisantes, il faut les dire, même si cela n'a aucune chance d'être suivi d'effets : « *On ne va pas se retenir de dire quelque chose parce que ça ne passera pas. Si on pense que c'est important on va le dire, tant pis si ça ne passe pas [...] Non moi c'est vrai qu'il y a quelque chose que je n'intègre pas, et je pense que les rapports du CAE ne l'intègrent pas, et je vois bien que les politiques doivent l'intégrer, c'est comme ils disent "est-ce qu'il y a une fenêtre pour faire passer ça aujourd'hui ?". Voilà quoi. Et pour ça ils ne vont pas hésiter à laisser un peu dans l'ombre tel aspect, ou cacher le fait que ceci va nuire à tel catégorie, et cetera. Donc ça c'est vraiment agir en politique pour le faire passer. Ça c'est vrai que je ne pense pas qu'on fasse beaucoup ça dans les rapports du CAE, on a un peu tendance à dire un peu tout. Bon il y a sûrement des gens qui sont plus politiques, qui sont plus soucieux, mais moi comme la plupart on s'en fiche un peu (rires)* » (Entretien n°8). Certains regrettent même que ce genre de propositions difficile à faire passer dans le corps social soient ignorés par les décideurs politiques : « *S'il y a un rejet par une trop forte proportion de ceux qui sont concernés, les choses ne passent pas, donc évidemment il faut essayer de trouver dans l'ensemble des possible ce qui est le mieux, mais on peut aussi penser à un moment quand même qu'un pouvoir politique peut aller au-delà de la résistance de la rue !* » (Entretien n°10). On voit donc que certains économistes parviennent à jouer avec les contraintes propres au champ politique en agissant en véritables stratégies pour émettre des recommandations appropriables par les décideurs tandis que d'autres se désintéressent de ces difficultés de mise en œuvre.

La manière dont les économistes prennent en compte les contraintes politiques dans leur travail au CAE nous renseigne également sur la manière dont ceux-ci conçoivent le rapport entre les fins et les moyens. Pour ceux qui considèrent que la science économique doit être une véritable ingénierie de gouvernement, les savoirs économiques ne doivent être utilisés que pour définir les meilleurs moyens pour atteindre les fins fixés par le politique. La référence à « l'ingénieur » est explicite : « *Là où il pourrait être utile, ce serait en tant qu'ingénieur si je puis dire, disant au gouvernement "voilà, votre programme politique c'est ça, moi CAE je vais vous dire quelle est la manière la plus économiquement efficace de le faire"* » (Entretien n°20). A l'inverse, d'autres réfutent nettement cette conception technicienne du rôle de l'économiste qui ne serait qu'un expert neutre : « *Cette distinction entre la fin et les moyens là ça me paraît vraiment cantonner le chercheur en économie à un rôle extraordinairement technique qui me paraît vraiment étrange, alors que quand même une bonne partie de la recherche justement s'intéresse à la question des fins. Une bonne partie de la recherche en économie c'est sur des questions normatives, la justice sociale, "c'est quoi une politique juste ?" Donc cette idée comme ça qu'il y a des gens qui savent définir les fins et d'autres qui s'arrêtent à définir les moyens pour atteindre*

---

*"qu'est-ce qui est supportable ?". Et à ce moment là il faut savoir que des choses qui ne plaisent pas on ne peut les faire passer qu'en des quantités raisonnables* » (Entretien n°5).

*une fin, ça me paraît assez curieux. Donc là pour le coup c'est vraiment une vision de l'économiste comme expert » (Entretien n°12).*

Institution pluraliste et scientifique au cœur du pouvoir gouvernemental capable d'éclairer les choix publics, telle était l'ambition originelle et inédite de ses promoteurs. Cependant, la vision d'un Conseil d'analyse économique qui ne serait qu'un séminaire « scientifique », neutre et transpartisan, peut-il être beaucoup plus qu'une image valorisante remplissant une fonction de légitimation du pouvoir ? Le CAE dessine en effet un espace sous contraintes, borné, à l'intérieur duquel seulement peut se déployer l'expertise économique. Le modèle de l'importation exogène des règles académiques ne peut décrire correctement la pratique réelle de l'économie comme science de gouvernement, même si pour certains, dans ses premières années, il a effectivement réussi à donner l'image du « meilleur séminaire académique français ». Ce serait en effet une vision qui négligerait complètement ce qui se joue de spécifique au CAE : la construction d'un corps de savoirs experts centré autour de la production de recommandations de politiques économiques opérationnalisables. Un « art » de la politique économique qui doit jongler avec les contraintes propres au champ politique tout en essayant de respecter les hypothèses et les modèles formés et reconnus au sein du champ académique le plus « pur ». Tous ne sont pas préparés de la même façon pour exercer cet art. Chacun s'approprie de manière différente les exigences du « rôle », en fonction de leur parcours professionnel, de leurs écoles théoriques, des champs qu'ils ont traversés. Élément valorisé par presque tous, l'appartenance au CAE entraîne de ce fait des concurrences identitaires sur ce que doit être un économiste-conseiller du gouvernement. Alors que les plus académiques demeurent ancrés dans une vision idéalisée du rapport entre le scientifique et le pouvoir, où la science pourrait et devrait naturellement améliorer la qualité de la décision publique (entretenant de ce fait le risque d'être « déçu » par le politique et de cautionner une vision « décisionniste » du CAE) d'autres tentent de se bricoler un espace d'action plus modeste mais plus facilement atteignable en essayant d'intégrer l'ensemble des contraintes qui conditionnent la décision publique dans leur expertise. La science économique ne devient ici « science de gouvernement » que dans la pratique endogène de ces économistes « impurs » qui crée depuis l'intérieur du conseil une manière spécifique de concilier la connaissance et l'action. Cela ne va toutefois pas sans difficultés : il faudrait notamment pouvoir analyser comment sont perçus les savoirs économiques orthodoxes, dans quelle mesure sont-ils vus comme légitimes pour guider une expertise « raisonnable » (par opposition à « rationnel ») ? Ne sont-ce que des cautions de légitimité donnant « bonne conscience » mais desquelles on peut s'éloigner facilement, ou bien sont-ce des éléments qu'il faut intégrer obligatoirement sous peine de se voir dénié dans son statut « d'économiste » ? Par ailleurs, il serait également intéressant de réaliser un portrait de groupe plus détaillé des différents profils des économistes en s'appuyant sur une enquête quantitative pour aller plus loin que l'opposition entre les « universitaires purs » et les « experts impurs ». Le champ des économistes membres du CAE est en effet traversé de visages multiples<sup>63</sup> que l'analyse des entretiens ne laisse deviner parfois que de manière trop « métonymique », au sens où l'on est tenté de généraliser à un groupe d'économistes les caractéristiques d'un cas « typique », sans analyser dans sa complexité les propriétés de ce groupe.

---

<sup>63</sup> On peut se demander à cet égard s'il constitue une version « réduite » mais identique structurellement au champ des économistes construit par Frédéric Lebaron (2000) ou non.

## **Bibliographie :**

- Bachir-Benlahsen M., *Sagesse et politique. L'impact des comités de sage sur les modes d'action et de légitimation politiques*, thèse pour le doctorat en science politique dirigée par Chevallier J., Université de Picardie Jules Verne, 1995.
- Barthe Y., *La Mise en politique des déchets nucléaires*, Paris, thèse de l'Ecole des Mines de Paris, 2000.
- Bourdieu P., « Science, politique et sciences sociales », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°141-142, mars 2002, pp. 9-10.
- Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 2001.
- Chateauraynaud F., Tornay D., *Les Sombres précurseurs. Une sociologie pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Editions de l'EHESS, 1999.
- Colander D., *The Lost Art of Economics : Essays on Economics and the Economic Profession*, Northampton, E. Elgar, 2001.
- Desrosières A., *La politique des grands nombres. Histoire de la raison statistique*, Paris, La Découverte, 1993.
- Douillet A.C., « Le Développement Territorial, une entente d'experts entre universitaires et aménageurs », in Dumoulin L., La Branche S., Robert C., Warin P., (dir.), (2005), *Le recours aux experts. Raisons et usages politiques*, Grenoble, PUG, collection Symposium.
- Dubois V., Dulong D. (dir.), *La question technocratique. De l'invention d'une figure aux transformations de l'action publique*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, 1999.
- Dulong D., *Moderniser la politique : aux origines de la Vème République*, Paris, L'Harmattan, collection Logiques politiques, 1997.
- Dumoulin L., *L'expert dans la justice. De la genèse d'une figure à ses usages*, Paris, Economica, 2007.
- Dumoulin L., La Branche S., Robert C., Warin P., (dir.), *Le recours aux experts. Raisons et usages politiques*, Grenoble, PUG, collection Symposium, 2005.
- Fischer F., *Technocracy and the politics of expertise*, London, Sage Publications, 1990.
- Fitoussi J-P., *Le débat interdit, Monnaie, Europe, Pauvreté*, Seuil, 2000, édition originale 1995.
- Foucault M., *Philosophie. Anthologie établie et présentée par Arnold Davidson et Frédéric Gros*, Paris, Gallimard, 2004.
- Fourquet F., *Les comptes de la puissance. Histoire de la comptabilité nationale et du Plan*, Paris, Recherches, 1980.
- Généreux J., « De la science économique à la science humaine », in *L'Économie Politique*, n°9, 1<sup>er</sup> trimestre 2001.
- Habermas J., *La technique et la science comme idéologie*, Paris, Payot, traduit de l'allemand par Ladmiral J-R., 2000, édition originale 1968.
- Ihl O., (dir.), *Les Sciences de l'action publiques*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2006.
- Ihl O., Kaluszynski M., « Pour une sociologie historique des sciences de gouvernement », in *Revue française d'administration publique*, n°102, avril-juin 2002, pp. 229-243.
- Ihl O., Kaluszynski M., Pollet G., (dir.), *Les Sciences de gouvernement*, Paris, Economica, coll. Etudes Politiques. 2003.
- Jacob S., Genard J.-L. (dir.), *Expertise et action publique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2004.
- Jobert B., (dir.), *Le tournant néolibéral en Europe : idées et recettes dans les pratiques gouvernementales*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- Jobert B., (1992), « Représentations sociales, controverses et débat dans la conduite des politiques publiques », in *La Revue française de science politique*, n°42 (2), 219-234.
- Latour B., *La science en action*, Paris, La Découverte, 2005, première édition 1989.
- Laurens S., « "Pourquoi" et "comment" poser les questions qui fâchent ? Réflexions sur les dilemmes récurrents que posent les entretiens avec des "imposants" », in *Genèses*, n° 69, décembre 2007, pp. 112-127.
- Le Van Lemesle L., *Le Juste ou le Riche. L'enseignement de l'économie politique, 1815-1950*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2004.

- Lebaron F., *La croyance économique. Les économistes entre science et politique*, Paris, Seuil, collection Liber, 2000.
- Lipietz A., « Vers un retour de l'expertise économique », in *Mouvements*, n°7, janvier 2000.
- Lordon F., *Les Quadratures de la politique économique : les infortunes du raisonnement naturel*, Paris, Albin Michel, 1997.
- Memmi D., *Les gardiens du corps : dix ans de magistère bioéthique*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1996
- Muet P.A., « Le Conseil d'analyse économique ou l'anti-consensus », in *L'Économie Politique*, n°1, 1<sup>er</sup> trimestre 1999, p. 12.
- Payre R., Vanneuville R., « “Les habits savants du politique” . Des mises en forme savante du politique à la formation des sciences de gouvernement », in *La Revue française de science politique*, n°53 (2), avril 2003.
- Perrot J-C., *Une histoire intellectuelle de l'économie politique, XVII-XVIIIème siècle*, Paris, Editions de l'EHESS, 1992.
- Pinson G., Sala Pala V., « Peut-on vraiment se passer de l'entretien en sociologie de l'action publique ? », in *Revue Française de Science Politique*, vol. 57, n°5, 2007.
- Restier-Melleray C., « Experts et expertise scientifique. Le cas de la France », in *La Revue française de science politique*, 1990, vol. 40, 4, pp. 546-585.
- Roqueplo P., *Entre savoir et décision, l'expertise scientifique*, Paris, Inra Editions, 1996.
- Rosanvallon P., *Le Capitalisme utopique. Histoire de l'idée de marché*, Paris, Editions du Seuil, 1999, édition originale 1979.
- Sapiro G., « Modèles d'intervention politique des intellectuels, le cas français » in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 176-177, mars 2009, pp. 8-31.
- Sennelart M., *Les arts de gouverner. Du regimen médiéval au concept de gouvernement*, Paris, Seuil, 1995.
- Shinn T., Ragouet P., *Controverses sur la science. Pour une sociologie transversaliste du champ scientifique*, Paris, Raisons d'agir, 2005.
- Taddéi D., « Keynésiens et/ou sociaux libéraux ? », in *L'Économie Politique*, n°11, 3<sup>ème</sup> trimestre 2001, pp. 62-76.
- Trepos J-Y., *La sociologie de l'expertise*, Paris, PUF, 1996.
- Veitl P., « À quoi pensent les experts ? Paroles d'experts et paroles sur l'expertise » in Dumoulin L., La Branche S., Robert C., Warin P., (dir.), (2005), *Le recours aux experts. Raisons et usages politiques*, Grenoble, PUG, collection Symposium
- Weber M., *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Plon, Presses Pocket, traduit de l'allemand par Freund J., 1992, édition originale allemande 1951.
- Weber M., *Le Savant et le politique*, Paris, Union Générale d'Éditions, 1963, édition originale 1919.
- Weingart P., « Expertise scientifique et responsabilité politique. Les paradoxes de la science en politique », in Zimmerman B., (dir.), *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le Savant, le politique et l'Europe*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2004.
- Zimmerman B., (dir.), *Les sciences sociales à l'épreuve de l'action. Le Savant, le politique et l'Europe*, 2004, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2004.